



Le partenariat stratégique France-Belgique « CAMO » ou le FMS à la française ?

Elise DANIEL, Chargée d'études

Plan de l'intervention

1. Bref rappel sur le programme FMS américain
2. Les raisons de la mise en place d'un FMS à la française
3. Le schéma contractuel retenu et sa compatibilité avec le droit de l'Union européenne
4. La mise en pratique du schéma : CAMO

3. Le schéma contractuel retenu

= a) un AIG mandatant l'Etat français pour l'achat d'un équipement auprès d'un industriel;

b) Un marché public passé par l'État français (autorité contractante) agissant au nom et pour le compte de l'État client avec un industriel désigné;

c) des arrangements techniques entre ministres pour des services.

La compatibilité du schéma retenu avec le droit de l'Union européenne

Les options envisagées:

- l'article 13 sous f) de la directive 2009/81/CE
- l'article 13 sous a) de la directive 2009/81/CE
- l'article 346 TFUE
- l'article 28 de la directive 2009/81/CE